

Là où je vis, j'agis...

Impliquer les habitants dans la vie de la cité, tel était le véritable enjeu des Conseils de quartier mis en place voici trois ans. Mission accomplie puisque, aujourd'hui, ces instances de la démocratie locale ont trouvé leur vitesse de croisière, avec la participation active de plus de deux cents Niortais. Lesquels arrivent ce mois-ci au terme de leur première "mandature". A l'occasion de ce renouvellement, *Vivre à Niort* dresse un bilan de ce dispositif qui permet aux habitants d'agir directement sur leur vie quotidienne.

Dossier réalisé par Isabelle Jeannerot / Photos : Bruno Derbord / Illustrations : Glyphes

Paroles d'habitants

Vivre à Niort a choisi de donner en premier lieu la parole à ceux qui font vivre les Conseils de quartier : les habitants. Hommes et femmes, actifs et retraités, ils reflètent la diversité qui règne dans ces instances de la démocratie participative. Certains d'entre eux poursuivront l'expérience, d'autres pas, estimant que les Conseils de quartier ont besoin de sang neuf. Et si c'était vous ?

CENTRE-VILLE

Emmanuelle Vittu



Employée dans les assurances. Inscrite à titre individuel, membre de la commission interquartiers pistes cyclables.

Pour moi, c'était une façon de m'intégrer et d'être au courant de ce qui se passe en ville.

J'ai eu l'honneur d'être tirée au sort, car nous étions trop nombreux à nous être proposés. Je crois qu'en raison des grands projets, le Conseil de quartier du centre-ville a eu du mal à trouver sa place. Et puis, il y a eu un temps de mise en route, on ne peut échapper à la technicité des dossiers. C'est sans doute pourquoi cela a souvent tourné à l'affrontement, aux revendications de bout de trottoir. **Je crois qu'il faut être raisonnable et faire preuve d'humilité**, ce qui n'a pas été le cas au centre-ville. A l'opposé, au sein de la commission interquartiers pistes cyclables, nous sommes arrivés à quelque chose parce que ce n'était pas une instance revendicative, nous étions plus réalistes et, du coup, c'était plus efficace. Il ne faut pas que les Conseillers de quartier se sentent investis d'une mission, nous avons été tirés au sort, nous ne sommes pas des élus !" ■

CLOU-BOUCHET



Abdelsselam Badri

Comptable. Inscrit à titre associatif, membre du bureau et de la commission interquartiers pistes cyclables.

J'étais déjà actif dans la vie associative du Clou-Bouchet (NDLR - l'association des Marocains de Niort et leurs amis). S'inscrire au Conseil de quartier, c'était un plus pour être au courant de ce qui se passe, pour faire le pont entre les adhérents de l'association, les habitants et la municipalité. Et pour connaître les projets qui se préparent sur le quartier et globalement sur la ville. Ce qui me plaît aussi, c'est le petit lien qui s'est créé avec les autres quartiers avec la commission pistes cyclables. **C'était une première expérience. On était tous apprentis**, il y a forcément eu des hauts et des bas. On ne devrait que s'améliorer pour le deuxième mandat." ■

GOISE-CHAMPCLAIROT-CHAMPOMMIER

Bernard Penicaud

Pharmacien. Inscrit à titre individuel, membre du bureau.

Le Conseil de quartier, c'est une occasion rêvée pour que les citoyens puissent s'exprimer. Je voulais saisir cette opportunité, pas seulement en tant qu'habitant, mais aussi parce que j'y travaille, cela me semblait important car cela fait partie de la vie du quartier. Ici, nous avons une particularité, avec les trois micro-entités que sont Goise, Champommier et Champclairot. **Nous avons appris à nous connaître, c'était source d'enrichissement.** C'est vrai, la mise en route a été longue, et nous voyons seulement la finalisation de nos projets. Quand on commence à comprendre le fonctionnement de la Ville, on se rend compte que cette lenteur est normale, même s'il subsiste des impatiences. Je souhaite continuer cette expérience, pour la partager avec d'autres et éviter de tout recommencer à zéro." ■



QUARTIER NORD



Caroline Robuchon-Pain

Conseillère juridique. Inscrite à titre individuel, co-présidente.

J'aimais bien la formule : "Là où je vis j'agis". Et puis, cela permet de s'ouvrir aux autres, au-delà des frontières de rues. Globalement, le Conseil de quartier Nord a atteint sa vitesse de croisière, il y a une bonne écoute, même si au début on a un peu "essuyé les plâtres". J'ai accepté la co-présidence à un moment où on ressentait un peu de flottement car j'avais envie que les dossiers avancent. Et **je suis heureuse de voir des réalisations concrètes quand on traverse les quartiers.** Même si les délais de procédure sont trop longs entre le moment où l'on en parle et l'aboutissement. En tant que membre des Conseils de quartier, nous sommes informés de plein de choses, même si cela prend beaucoup de temps... J'estime nécessaire l'arrivée de nouvelles personnes avec d'autres idées. Enfin, je trouve dommage que les jeunes soient si peu impliqués, des projets comme les abords des Brizeaux ou la Sablière auraient pu les intéresser." ■

SAINT-FLORENT

Christophe Simonet

Professeur. Inscrit à titre individuel, membre de la commission voirie.



Je suis allé aux réunions qui ont précédé la création des Conseils de quartier, l'idée de citoyenneté et de démocratie participative m'a séduit. Cela m'a apporté des connaissances sur la procédure des dossiers, et j'ai pu voir une autre facette de la vie du quartier. Et puis, ça m'a permis de finir mon intégration ici. C'était nouveau, c'est normal d'essayer les plâtres, *c'est l'intérêt aussi, de pouvoir faire avancer les choses et, si cela ne fonctionne pas comme on le voudrait, c'est à nous de faire le nécessaire pour que cela change.* C'est sûr, tout le monde ne s'est pas investi à parts égales, certains n'osaient peut-être pas se lancer. Mes nouvelles obligations professionnelles ne me permettront pas de continuer, c'est dommage mais en même temps je pense que le renouvellement évite la routine et le risque d'ennui." ■

TOUR-CHABOT-GAVACHERIE

Dominique Boutin-Garcia

Professeure. Inscrite à titre individuel, membre de la commission interquartiers internet.

Je suis arrivée en cours de route, à la dernière rentrée. Le Conseil de quartier correspond à ce que je recherche dans la vie : œuvrer pour les autres, et surtout pour redorer l'image de mon quartier, qui ne correspond pas à la réalité. *Je trouve formidable qu'on nous permette d'émettre un avis.* J'ai aussi envie de créer du lien social et d'être le porte-parole de ceux qui ne peuvent pas s'exprimer. Je me sens utile et je suis heureuse de voir du haut de mon immeuble les enfants jouer dans l'aire de jeux Louis-Jouvet. Au Conseil de quartier, on a envie de mener des projets à long terme. C'est vrai qu'il existe des contingences que nous ne maîtrisons pas, une partie souterraine qui devrait être mise au jour. Mais il faut absolument en informer les habitants pour qu'ils le comprennent. Je pense que cela passe notamment par le portail internet de la Ville, c'est l'avenir, et pas uniquement pour les jeunes." ■



SAINT-PEZENNE



Patrice Caboulet

Gérant d'un restaurant. Inscrit à titre individuel, membre du comité éditorial de Couleurs quartiers

Je suis d'abord venu dans le public, puis je suis entré au Conseil de quartier à mi-parcours car, de fil en aiguille, cela m'a donné envie de participer. Pour moi, c'est dans la même logique que de voter aux élections : qu'on soit d'accord ou non, on exprime son sentiment. Le Conseil de quartier, c'est aussi une ouverture aux autres, c'est intéressant et enrichissant. Quand on commence à comprendre le fonctionnement de la Mairie, on est en mesure d'expliquer les choses, dans un sens ou dans un

autre. *Nous sommes un relais, pour faire remonter les informations et le ressenti des gens du quartier.* Il y a un gros travail à faire d'explication, de communication, c'est ce qui m'intéresse dans le comité éditorial." ■

SAINT-LIGUAIRE

Elisabeth Raffin

Retraitée de l'enseignement. Inscrite à titre individuel, membre du comité éditorial de Couleurs quartiers.



Ce que j'ai ressenti, c'est qu'on a tous le désir d'aller dans le même sens pour le quartier, au-delà des sensibilités philosophiques ou politiques. Le démarrage a été

un peu long, il faut apprendre à fonctionner ensemble. Maintenant, certains dossiers sont enclenchés, j'ai envie de les voir avancer. Je reste cependant sur ma faim par rapport à la communication avec les habitants, ce n'est pas facile de savoir comment les toucher, comment percevoir leurs attentes. *C'est regrettable que le public se déplace peu au Conseil de quartier, sauf quand il y a des problèmes :* on réagit toujours au négatif et on ne va jamais dire ce qui va bien ! Il faut être honnête, je crois que les gens réagissent quand ils sont directement concernés par un sujet, ce n'est pas spécifique aux Niortais d'ailleurs..." ■

SOUCHÉ

Michel Fenioux

Conseiller commercial. Inscrit à titre individuel, membre de la commission bâtiments.

Je me suis toujours intéressé à la vie associative locale et je me suis inscrit dès le début dans la commission bâtiments. Je suis là pour travailler pour la société, pour l'ensemble de la population. Le Conseil de quartier, il faut le vivre comme une association, ni plus ni moins. *Je pense qu'on peut y faire de bonnes opérations, mais que les gens nous prennent encore pour des élus bis* alors que nous n'avons pas de pouvoir de

décision. Ici, le public participe fréquemment, mais le plus souvent, ceux qui viennent arrivent avec leurs projets personnels, c'est dommage, ça dénature quelquefois la discussion." ■



TROIS QUESTIONS À...

Rodolphe Challet

*adjoint au Maire
en charge de la Démocratie locale*

Vivre à Niort. A l'orée de la création des Conseils de quartier, en avril 2002, vous exprimiez dans ces colonnes un souhait : "engager notre ville dans un processus démocratique irréversible". Qu'en est-il aujourd'hui ?

Rodolphe Challet. Le bilan est très positif, nous avons parcouru beaucoup de chemin depuis trois ans. Aujourd'hui, habitants, élus ou services municipaux, plus personne n'imagine la ville sans les Conseils de quartier. On ne pourra plus se passer de cet outil, le réflexe est bel et bien pris. Preuve que ce n'était pas complètement utopique ! Et l'organisation, en janvier dernier, des Rencontres nationales de la démocratie locale est la meilleure reconnaissance de notre travail. Même si ici, on ne s'est pas forcément rendu compte du côté événementiel de cette manifestation d'ampleur nationale. En tout cas, nous avons pu

à cette occasion mesurer les progrès réalisés depuis 2002, en nous comparant à d'autres villes qui se posent aujourd'hui les questions que nous nous posions il y a trois ans.

La place importante prise par les Conseils de quartier, nous la devons bien sûr à la mobilisation des habitants et on ne peut que s'en réjouir. D'autant que la plupart des personnes qui s'y sont investies n'étaient pas engagées dans la vie publique auparavant. Mais une autre raison de leur succès, c'est les moyens que nous avons mis à leur disposition. Au premier rang desquels figurent les budgets participatifs. Il faut rappeler que Niort est la ville de France où ils sont le plus importants. Autre particularité de notre dispositif : les réunions sont publiques. Certes, c'est plus difficile à gérer, mais nous pensons qu'on ne peut avoir de débat démocratique à huis clos.

Vivre à Niort. Concrètement, qu'est-ce que les Conseils de quartier ont changé dans notre approche de la vie de la cité ?

Rodolphe Challet. Ce qui a changé, ce sont les pratiques et l'expérience que nous en avons aujourd'hui. Nous avons progressé et les gens ont progressé en même temps que nous. En premier lieu, la liaison avec les services municipaux, qui est le problème numéro un pour toutes les villes qui ont mis en place un tel dispositif. Nos services ont adapté leur façon de préparer les dossiers, pour pouvoir les expliquer ensuite lors des réunions. Les réflexes ont été pris, qu'il s'agisse de la voirie, des espaces verts ou de l'urbanisme. C'est plus fastidieux, c'est vrai, cela donne du travail supplémentaire aux équipes, mais finalement on se rend compte qu'on gagne du temps et c'est plus satisfaisant autant pour les habitants que pour les techniciens.



Rodolphe Challet : "Nous avons parcouru beaucoup de chemin depuis 3 ans."

En même temps, cela correspond à l'air du temps : les gens ressentent le besoin de s'exprimer, d'être entendus et informés, ils n'attendent pas forcément tout des collectivités. Le Conseil de quartier, ce n'est pas seulement un lieu de palabres, même si c'est d'abord et avant tout un espace de discussion permanent entre tous. C'est aussi un lieu où on est dans l'action. Et l'une des choses que les membres des Conseils de quartier ont apprises – et que les élus apprennent aussi dans les premières années de leur mandat ! – c'est que les projets sont longs à aboutir.

Vivre à Niort. Comment va se passer le renouvellement, que certains redoutent ?

Rodolphe Challet. Notre volonté politique de départ n'a pas changé, les choses sont engagées et nous ne reviendrons pas en arrière. Le renouvellement est une étape difficile, nous voulons faire en sorte que cela continue... sans tout bouleverser pour autant. Nous souhaitons qu'on puisse assurer la continuité avec ceux qui ont "essuyé les plâtres" du démarrage. Mais nous avons aussi besoin de nouvelles personnes pour que cela bouge, pour continuer d'avancer. ■

LES CONSEILS DE QUARTIER

En chiffres...

- Moyenne d'âge : 48 ans⁽¹⁾.
- Parité : si elle est respectée dans trois quartiers (Goise-Champclairot-Champommier, centre-ville et Clou-Bouchet), les femmes restent encore largement minoritaires avec 99 femmes pour 156 hommes⁽¹⁾.
- 169 conseils et 172 bureaux sur toute la mandature.
- Taux moyen de participation : 70 %.

(1) chiffres issus des candidatures 2002 et ne prenant pas en compte les évolutions ultérieures.

Etat des lieux

A l'appui de la mobilisation des habitants, les moyens mis en œuvre par la Ville ont permis d'atteindre les objectifs des neuf Conseils de quartier niortais. Retour sur cette première "mandature".

C'est en avril 2002 qu'un appel est lancé aux habitants, via le magazine *Vivre à Niort*, pour participer à la création des premiers Conseils de quartier. Une création que la loi de février 2002 ne rend obligatoire que pour les villes de plus de 80 000 habitants mais à laquelle le Conseil municipal s'était néanmoins engagé dans sa séance du 11 mars 2002. Objectif de ce nouvel outil de démocratie de proximité : permettre aux Niortais d'être à la fois informés et force de propositions concernant les projets locaux. Plusieurs centaines de personnes posent leur candidature dans les neuf Conseils de quartier, dont l'organisation est directement issue des débats publics qui ont précédé et d'une charte approuvée par le Conseil municipal.

Ces espaces d'expression prennent vie à l'automne 2002, posant les jalons de leur fonctionnement, chacun établissant son propre règlement intérieur. Des forums où chacun peut donner son avis, où il est possible de discuter tous ensemble même s'il faut – aussi – arriver à se mettre d'accord les uns et les autres, ce qui n'est pas forcément le plus facile...

Les moyens mis en œuvre par la Ville pour faire exister et perdurer ce dispositif ne sont pas négligeables, à commencer par les budgets d'investissement propres à chaque Conseil de quartier, d'un montant annuel de 152 000 euros et qui comptent parmi les plus élevés du pays. Des budgets bien sûr alimentés – et il a été parfois nécessaire de le rappeler – par le budget général de la Ville, et ce afin de faciliter la concrétisation des projets et des demandes qui affluent (lire page 18). A cela s'ajoute la mise à disposition des moyens nécessaires à leur fonctionnement (lieux de réunions, plans et documents de travail), sans oublier des propositions de formations, sur le budget, la prise de parole en public ou le Plan local d'urbanisme par exemple.

Intérêt collectif

Le volet communication n'est pas en reste avec la diffusion d'une lettre trimestrielle d'information spécifique, *Couleurs quartiers*, ainsi qu'une rubrique dans le magazine *Vivre à Niort* et sur le portail internet de la Ville (lire l'encadré ci-dessous). Ultime preuve de leur reconnaissance : la presse locale, qui reste assidue à chaque Conseil de quartier : "C'est important pour les habitants d'avoir des nouvelles

de ce qui se passe dans leur quartier... Même quand c'est tendu parfois", précise Rodolphe Challet, adjoint au Maire en charge de la Démocratie locale.

Dernier appui, et non des moindres, mis en place par la Ville pour accompagner le dispositif, la création simultanée d'un service entièrement dévolu aux Conseils de quartier, aujourd'hui composé de huit personnes, dont un chargé de communication et un technicien. Des personnes désormais bien rodées et qui ont en commun – est-ce un hasard ? – une certaine idée de la démocratie. Le service Vie participative assure au quotidien le relais indispensable entre les membres des Conseils de quartier, les élus et les services municipaux, qui ont pris les bons réflexes. Au final, chacun a su trouver sa place et, qu'on soit du côté des services municipaux ou des habitants, tous ceux qui œuvrent aujourd'hui au nom des Conseils de quartier n'oublient pas qu'ils sont là avant tout... pour l'intérêt collectif. ■



Réalisation la plus symbolique de cette première "mandature" : l'ouverture de la MCSP à Goise-Champclairot-Champommier.



Ça surfe !

Le saviez-vous ? Le portail internet de la Ville, accessible sur le www.vivre-a-niort.com, est une vraie mine d'informations sur les Conseils de quartier. Un fait assez rare par rapport à d'autres villes pour être souligné. On y trouve notamment l'intégralité des comptes rendus des Conseils de quartier depuis leur création (y compris les assemblées plénières et

les travaux des commissions inter-quartiers), la liste mise à jour des membres, la carte qui divise la ville en neuf assemblées et la charte, sans oublier la liste des lieux où l'on peut se connecter en ville, les coordonnées et heures d'ouverture des MCSP (Maisons communales de services publics) ou encore les travaux en cours dans chaque quartier. On

peut également y consulter les articles de la lettre d'information des Conseils de quartier, *Couleurs quartiers*, et les pages spécifiques du magazine *Vivre à Niort*. Enfin, on peut en outre envoyer un message par mail au service Vie participative qui se charge de transmettre les demandes aux services et (ou) conseillers de quartiers concernés.

Améliorer le quotidien, c'est

De la multitude de projets émanant des Conseils de quartier, nous avons retenu les plus représentatifs, déjà réalisés ou en (bonne) voie de l'être. Sans oublier les sujets dont on parle dans les assemblées.

► Centre-ville

Cheval de bataille de notre cœur de ville : la propreté. Le Conseil de quartier marque le coup avec l'achat, en octobre 2003, d'une balayeuse-aspiratrice qui depuis s'active dans les rues.

LE GRAND PROJET • L'aire de jeux du bassin d'orage, rue Tartifume (étude en cours), et le suivi du réaménagement de la place de la Brèche.

► Clou-Bouchet

A SON ACTIF • Le succès d'Immeubles en fêtes, qui vient de vivre sa 3^e édition entre voisins.

AUTRES RÉALISATIONS • Rénovations urgentes à l'école Jean-Zay (avant la prochaine rentrée), réfection des bas d'immeubles, piste de roller.

LE GRAND PROJET • Le Conseil de quartier s'inscrit dans l'Oru (Opération de renouvellement urbain), dont on attend les premiers effets dans le quartier d'ici deux ans.

► Quartier Nord

Réalisation phare du quartier Nord, les aménagements de voirie du parking des Brizeaux, livré à la rentrée 2004. L'ensemble des usagers se sont mis autour de la table pour mettre au point un aménagement qui convienne à tous. Sur la même lancée, on continue avec les abords et un projet ambitieux qui verra le jour dans les prochains mois.



Le parking des Brizeaux, au quartier Nord, facilite la vie des usagers depuis la rentrée 2004.

AUTRES RÉALISATIONS • Réfection des allées du Pontreau, sécurisation de la rue d'Antes, rénovation du bâtiment de la MCPT.

LE GRAND PROJET • Aménagement global de la rue de Cholette.

► Saint-Florent

Un groupe de travail se met en place pour rassurer les riverains sur l'ouverture du foyer d'accueil d'urgence avenue Saint-Jean-d'Angély. Et ça marche !

AUTRES RÉALISATIONS • Aménagement de l'avenue de La Rochelle (avec le Conseil de quartier Clou-Bouchet) et sécurisation de l'immeuble Rougier.

ON EN DISCUTE • Aménagement de la place Georges-Renon, restauration du Petit Théâtre de Saint-Flo.

► Saint-Liguaire

La salle des fêtes, parce qu'on commence par le début : discuter de l'emplacement. Aujourd'hui, deux sites sont pressentis.



Malgré le nettoyage entrepris sur la demande du Conseil de quartier de Saint-Liguaire, le site de Torfou reste la cible des dépôts sauvages.

AUTRES RÉALISATIONS • Mise en place d'un bibliobus, nettoyage du chemin de Torfou, même s'il faudrait déjà recommencer !

SUR LE POINT D'ABOUTIR • Nouveau bateau à chaînes au Port Lateau.

LE GRAND PROJET • Aménagement de la rue de Levée de Sevreau.

► Sainte-Pezenne

La salle des fêtes qui vient de rouvrir et de reprendre sa place dans le quartier, avec notamment l'installation d'un ascenseur pour favoriser l'accès des personnes handicapées.

AUTRE RÉALISATION • Pose de panneaux signalétiques sur les sentiers de Sainte-Pezenne.

ON EN DISCUTE • Maison des associations (ancienne école Jacques-Prévert), aire de jeux du Grand Feu.

Ça roule

À l'initiative du Conseil de quartier de Saint-Florent, s'est créée une commission interquartiers sur les pistes cyclables. Objectif atteint : dresser un état des lieux afin de proposer à la rentrée un plan de circulation. Sans oublier l'organisation, depuis l'an passé, de la fête du vélo (lire page 4).

► Goise-Champclairot-Champommier

Pour beaucoup, c'est la réalisation la plus symbolique de cette première mandature : l'ouverture de la MCSP de Goise, à la rentrée 2004. Ou comment les Conseils de quartier ont pu modifier un projet municipal.

LE GRAND PROJET • Aménagement devant l'école Ferdinand-Buisson.

On visite

Plusieurs quartiers ont adopté le (bon) exemple de Goise-Champclairot-Champommier, le premier à organiser une visite de quartier avec arrêt aux points stratégiques. Ont suivi le quartier Nord, Sainte-Pezenne et le centre-ville.

du concret

► Souché

L'espace Gillier, objet de controverses : "Ce dossier est révélateur des limites que pose la participation, explique Rodolphe Challet, adjoint au Maire en charge de la Démocratie locale. Une limite que l'on atteint dès lors qu'on se heurte à des intérêts particuliers (NDLR - les riverains face au bruit). En tout état de cause, la participation et une procédure judiciaire, cela ne va pas ensemble."



L'espace Gillier à Souché : un dossier révélateur des limites de la participation.

AUTRES RÉALISATIONS • Rue de la Mairie, aménagement de l'ancienne cantine du groupe Mermoz primaire en salle d'accueil pour enfants, destruction du château d'eau.

LE GRAND PROJET • Aménagement du Fief-Chapon.

► Tour-Chabot-Gavacherie

La rénovation du parcours santé de la Tour-Chabot, en juin 2004, qui s'inscrit dans un projet plus global de réinvestir ce poumon vert du quartier.



Belle réussite avec la rénovation du parcours santé de la Tour-Chabot.

AUTRE RÉALISATION • Place Louis-Jouvet et ses jeux pour enfants.

PROJET SUR LE POINT DE VOIR LE JOUR • Place de la Commune de Paris, dont les travaux sont prévus prochainement.

Se porter candidat

**Vous souhaitez vous aussi vous impliquer dans les Conseils de quartier ?
Vivre à Niort répond à vos questions.**



Quelles conditions ?

- être Niortais et résider ou travailler dans le quartier où est demandée la participation (sans critère de nationalité),
- avoir 16 ans au minimum,
- s'engager à œuvrer dans l'intérêt général de la ville, du quartier et de ses habitants.

A quel titre ?

A titre individuel ou en tant que représentant d'association, de comité de quartier ou de conseil de maison. A noter que les comités de quartier disposent de trois membres de droit s'ils le souhaitent.

Comment savoir à quel conseil postuler ?

La ville compte neuf Conseils de quartier, dont la carte est reproduite au verso du bulletin d'inscription. On peut également la télécharger sur le site internet www.vivre-a-niort.com.

Pour combien de temps ?

La durée de chaque mandature est fixée à trois ans. Mais chacun est libre de partir à tout moment quelle qu'en soit la raison (personnelle ou insatisfaction). Dans ce cas, les suppléants ou d'autres volontaires peuvent postuler.

Quel investissement personnel ?

Il faut savoir que la participation aux Conseils de quartier implique la tenue de réunions au rythme minimum d'une tous les deux ou trois mois. Auxquelles peuvent s'ajouter les réunions de bureau ou les commissions.

Où trouver le bulletin d'inscription ?

Le bulletin d'inscription a été inséré dans le magazine *Vivre à Niort* de mai avec la lettre d'information *Couleurs quartiers*. Il est également disponible dans les Maisons communales de services publics et à l'Hôtel administratif communal (Espace niortais). Vous avez

jusqu'au 27 juin pour le remplir et le déposer soit dans les MCSP, soit à l'Hôtel de Ville, au service Vie participative.

Seuls volontaires ?

Aux candidats volontaires s'ajouteront entre deux et cinq personnes tirées au sort de façon aléatoire dans l'annuaire, auxquelles il sera proposé de se joindre à ces instances de la démocratie locale.

Et les anciens membres ?

Les anciens membres qui le souhaitent seront traités comme les autres : c'est la démocratie !

Comment sont composés les Conseils ?

Les Conseils comptent entre 20 et 36 membres :

- 5 conseillers municipaux désignés par le Maire,
- 8 à 16 représentants d'associations,
- 8 à 16 représentants des habitants : volontaires ou par tirage au sort.

Comment fonctionnent les Conseils ?

La charte prévoit une co-présidence élus/habitants et la désignation d'un bureau composé de 4 à 6 membres.

Quand seront constitués les Conseils ?

En septembre, lors des séances dites constitutives.

A partir de quelle date les Conseils de cette nouvelle mandature seront-ils opérationnels ?

Le 1^{er} octobre, l'assemblée plénière (qui coïncide une nouvelle fois avec la Journée nationale des quartiers) sera l'occasion de préciser les choses avec des informations sur le rôle des co-présidents et des commissions, des ateliers sur le budget ou les fiches de proximité, des échanges avec les anciens membres pour la passation des dossiers.

Quel est leur pouvoir ?

Les Conseils de quartier sont consultés sur les projets d'aménagement et d'intérêt généraux. Ils sont également forces de proposition auprès du Conseil municipal, seul habilité à prendre les décisions.

Quels sont leurs domaines d'intervention ?

- Dans la limite de leurs budgets annuels : circulation, signalisation, éclairage public, espaces verts, fleurissement, propreté, environnement, équipements de voirie et de proximité.
- Avis consultatifs dans d'autres domaines : voirie, trottoirs, stationnement, bâtiments communaux ou équipements publics du quartier, réseaux de distribution, ordures ménagères, transports en commun, installations sportives ou socio-culturelles, animations, vie sociale et culturelle, jeunesse, qualité des services rendus aux habitants par les services municipaux (information...), tranquillité publique.

Qu'en est-il des projets pluriannuels ?

Chaque année, lors du débat d'orientations budgétaires, le Conseil municipal prend connaissance des rapports annuels des Conseils de quartiers. Il fixe ensuite les enveloppes budgétaires affectées aux travaux et activités en tenant compte de la hiérarchie établie par l'assemblée plénière des Conseils de quartier.

Contact : Laurence Faucon, chef du service Vie participative, 05 49 78 75 91.

SUR VOTRE AGENDA

Les assemblées générales de juin seront l'occasion d'échanges entre les membres de l'actuelle mandature et le public, éventuellement intéressé pour participer.

- Centre-ville, le **16 juin à 18h30** à l'Hôtel de Ville, salle de Justice de paix.
- Clou-Bouchet, le **8 juin à 20h30** à la MCPT.
- Goise-Champclairot-Champommier, le **1^{er} juin à 20h30** à la MCC.
- Quartier Nord, le **20 juin à 20h30** à la MCPT.
- Saint-Florent, le **7 juin à 20h30** à la MCPT.
- Saint-Liguier, le **14 juin à 20h30** à la salle des fêtes.
- Sainte-Pezenne, le **2 juin à 20h30** à la salle des fêtes.
- Souché, le **23 juin à 20h30** à la MCPT.
- Tour Chabot-Gavacherie, le **15 juin à 20h30** à la MCPT.